



Police

InfoRevue

Magazine de la police intégrée N° 1/2005



- ▶ Le DVI dans le sud-est asiatique
- ▶ La collaboration judiciaire à Verviers



- ▶ Des FJR 1300 pour la police de la route

L'habit fait le policier

Des Yamaha FJR 1300

pour la police de la route

BRUXELLES – La police fédérale vient d'homologuer la première – dans le jargon, la 'tête de série' – des 146 nouvelles motos qui équiperont, dans les trois prochaines années, la police de la route (WPR). Le choix s'est finalement porté sur la Yamaha FJR 1300 A, un choix qui étonne certains, mais qui est pourtant le fruit d'une longue et minutieuse procédure.



"Trois constructeurs étaient en lice pour l'obtention du marché, à savoir BMW, Honda et Yamaha", se souvient le commissaire Etienne Dehareng, officier acheteur.

"Une commission d'évaluation des moyens (CEM) a donc été mise sur pied pour examiner les aspects opérationnels, techniques, logistiques et administratifs des motos proposées. La Direction du service interne de prévention et de protection au travail (DPP) s'est chargée de tout ce qui touche au domaine de la sécurité et le Département télématique et radiocommunication (DST-DTRC) a pris en considération l'équipement radio. Les services d'appui logistique (DGM-DMLS), pour leur part, se sont penchés sur l'aspect logistique, car les motos seront entretenues par leurs mécaniciens. Neuf motards de la WPR leur ont également fait passer une batterie de tests et ont donné leur avis en tant qu'utilisateurs quotidiens de motos de police. Et enfin, la Direction du service achats (DMA) a assuré la coordination entre les différents acteurs pour, finalement, rédiger la proposition d'attribution."

Sous toutes les coutures

Les tests opérationnels auxquels ont été soumises les motos visaient à évaluer des points aussi divers et variés que la tenue de route, la maniabilité, l'accélération, la vitesse maximale, le freinage, le confort, la protection contre les conditions atmosphériques, le champ de vision, la signalisation, l'esthétique, la facilité d'entretien et les possibilités de rangement.

Certains critères étaient exclusifs, et une des motos proposées n'a pas franchi le cap du test de vitesse, en ne parvenant pas à dépasser les 200 km/h exigés, sur la moyenne des deux meilleurs passages dans chaque sens de la piste (six passages ont été réalisés au total).

"Les 31 premières motos destinées à la police fédérale devraient être livrées ces prochains mois", ajoute Etienne Dehareng. "Mais tout ce travail a aussi bénéficié à la police locale qui peut acquérir des motos aux conditions du marché que nous avons passé avec Yamaha. A ce jour, plusieurs zones ont reconnu la qualité des travaux de notre commission d'évaluation et quarante motos ont déjà été commandées en 2004". ✓

Jocelyn Balcaen

